

NOUS AVONS LU

LA DÉFENSE DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE SUR INTERNET

F. Sachs, Mémoire de DEA de Didactologie des Langues et des Cultures - Université Paris III - Paris, septembre 1998 <http://perso.club-internet.fr/fsachs/memoire.html>

L'originalité de ce mémoire est d'être « en ligne » sur Internet, avec de nombreux liens vers les sites mentionnés.

L'auteur propose un rappel sur la naissance, l'évolution et les modalités d'utilisation d'Internet. Suit un inventaire qui dresse l'état des lieux sur l'usage du réseau dans la francophonie et une analyse du cas particulier de la France avec le Minitel et les projets en cours :

« Des appels d'offre concernant l'élaboration de projets pédagogiques ont été lancés pour septembre 1998. En janvier 1998, la France a lancé le programme intitulé "Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information" ». La modernisation de l'enseignement sera une priorité, et les projets pédagogiques seront encouragés, par exemple le projet « Educasource », compilant les meilleures ressources pédagogiques pour les enseignants. Des « Espaces Culture Multimédia » seront mis en place dans toute la France pour proposer une initiation à Internet. Cinquante mille « ouvrages numérisés et livres de droit de la Bibliothèque nationale » seront mis en ligne d'ici la fin 1998. En mai 1998, 80 % des lycées étaient déjà connectés, mais seulement 5 % des écoles. Des accords ont été conclus avec des entreprises pour la mise en réseau des établissements scolaires et la formation des enseignants. Récemment s'est mis en place un groupe de réflexion intitulé « État des technologies de l'information et de la communication ». Enfin, les inforoutes doivent être utilisées pour consolider la Francophonie.

Pour mieux cerner la part du français sur Internet, l'auteur présente les moteurs de recherche et les opérations qui peuvent recueillir de l'information auprès des répertoires et annuaires francophone.

On trouvera également dans ce mémoire les principaux sites pour la promotion de la francophonie ainsi que les initiatives comme les concours ou les prix récompensant les meilleures initiatives en faveur du français (sites ou actions dédiés à la défense du français comme les sommets ou les conférences).

Les problèmes de la transmission des minuscules accentuées sont évoqués dans le chapitre « Du bon usage de la langue française sur Internet » surtout consacré aux problèmes de terminologie (comment dire « smiley » en français ?)

Le chapitre consacré à la didactique met l'accent sur les capacités de l'EAD :

Internet est le « lieu » idéal pour démocratiser l'accès à la connaissance. Ainsi, les inforoutes sont une grande chance pour les pays du Sud, qui bénéficieront, une fois correctement connectés, et grâce à des tarifs de connexion très abordables, des mêmes « prestations » à distance que les pays du Nord, en ayant accès aux mêmes sites, et en pouvant utiliser librement Internet, sauf en cas de censure comme, nous l'avons vu, dans le cas du Vietnam, ou en cas d'augmentation des sites payants, ce qui pénaliserait plus lourdement les habitants de ces pays.

A ce propos, il est donc très important qu'à l'avenir la Toile reste aussi libre d'accès que possible. Telle a toujours été la philosophie et la tradition de l'Internet, depuis ses débuts.

L'auteur propose également des sites très concrets d'éditeurs et d'organismes spécialisés qui commencent à offrir des produits didactiques en ligne.

En ce qui concerne le Français Langue Etrangère et son enseignement, il faut tout d'abord citer le site qui lui est consacré : <http://www.fle.fr>, le site professionnel du Français Langue Étrangère. Il ne propose pas de cours de FLE en ligne, mais édite « Le petit guide FLE », que l'on peut commander en ligne, ainsi que les programmes complets des centres d'enseignement, et propose de manière originale et attrayante des liens sur la toile concernant le FLE, en cinq rubriques aux noms évocateurs : « toile de fond », « toile de jute », « toile de maîtres », « toile, étoile », « toile à tisser », et une rubrique concernant les Cd-Rom.

Il faut citer aussi le répertoire des centres de formation sur le site du Ministère des Affaires Étrangères français, et en règle générale, sa rubrique « La France dans le monde ».

MULTIMÉDIATISER L'ÉCOLE ?

Bruno Devauchelle - 146 pages - 2^{ème} édition 1998 - Éd. ISPEC - 17 Rue Merlet de la Boulaye - BP 154 - 49001 Angers cedex 01.

Cet ouvrage comprend trois parties :

La première est une réflexion qui porte essentiellement sur les jeunes et les technologies et sur la place des NTIC dans l'enseignement. L'auteur connaît son dossier comme en témoignent des phrases comme celle-ci : « Au delà des discours, qui sont souvent rituels, il y a un système éducatif qui ne promeut pas l'usage des technologies dans les faits, c'est à dire dans ses programmes et ses modes d'évaluation... ».

La deuxième partie tente de faire un état des lieux des pratiques aux différents niveaux de responsabilité : responsables institutionnels, chefs d'établissement, enseignants... et développe les principaux usages des NTIC dans l'enseignement général essentiellement. Dommage que l'ExAO et la simulation soient expédiés en quelques lignes. On ne peut tout connaître !

La troisième partie propose quelques outils pour travailler : outils « traditionnels », multimédias, Internet et Intranet... et des fiches « savoir faire pour les enseignants et formateurs qui souhaitent intégrer les NTIC dans leurs pratiques pédagogiques ».

Une bibliographie de deux pages, dans laquelle la *Revue de l'EPI* a été oubliée, clôt l'ouvrage.

MULTIMÉDIAS ET RÉSEAUX

Vivre, échanger, apprendre, entreprendre - Actes des 9^{èmes} Entretiens de la Villette - 1998 - Un ouvrage disponible dans le réseau CNDP, CRDP, CDDP - Édition CNDP - collection Documents, actes et rapports pour l'éducation - juillet 1998 - 287 pages - 110 FF.

Ce nouvel ouvrage de la collection Documents, actes et rapports pour l'éducation, se penche sur les pratiques nouvelles suscitées par l'émergence, dans notre société, des technologie de l'information et de la communication aujourd'hui. Leur importance croissante relance aujourd'hui le débat entre technique et culture.

Elles transforment aussi la vie de l'entreprise, la gestion de son savoir et de son personnel. Elles ouvrent de nouveaux marchés, rendent commercialisables des biens immatériels, symboliques. Comment les entreprises intègrent-elles ces technologies ? Les promesses du commerce électronique seront-elles tenues ?

Les technologies remettent également en question les traditions des systèmes d'enseignement et de formation. Elles créent un nouveau rapport au savoir et instituent d'autres relations entre élève et enseignant, entre stagiaire et formateur. Elles imposent une réflexion sur les contenus des enseignements et sur l'utilisation du multimédia et des réseaux à l'école.

Dans le cadre des Entretiens de la Villette, la Cité des Sciences et de l'Industrie, associé aux académies de Grenoble, de Montpellier et de Nice et à la Galerie Eurêka, a ouvert un débat en présence des différents acteurs concernés : chercheurs, sociologues, entrepreneurs, pédagogues... L'ouvrage rend compte de ces échanges et réflexions.

LA COMMUNICATION INFORMATIQUE EN TOUTE LIBERTÉ

Histoire et éthique de l'information numérique - Daniel Moatti - Éd. Association des publications de la Faculté des Lettres de Nancy - Collection « Publications » nouvelle série n° 45 - 160 pages - 89 F.

Les philosophes du « siècle des lumières » réclamaient la liberté de pensée, d'expression et de publication. Cette liberté était conçue comme un pacte sacré des avancées des droits de l'homme ainsi que des progrès de la science et des techniques. Dès lors cette liberté - fille de la raison - fondée sur ces deux piliers devait apporter le bonheur à l'humanité. Nous sommes en présence de l'alliance fondatrice de la démocratie occidentale.

Or l'irruption des nouvelles technologies de l'information, la capacité de stockage de l'information numérique et l'expansion du réseau mondial Internet introduisent une rupture au sein du pacte progressiste. Dès 1972, l'UNESCO sensibilisa l'opinion aux risques d'atteinte à la vie privée. En France, l'éthique et le droit tentent de protéger les citoyens face à la dérégulation de fait produite par la communication informatique. Depuis 1978, la Commission nationale de l'informatique et des libertés joue le rôle de bouclier des libertés individuelles.

Pourtant l'action des internautes américains, suivis par la Cour suprême des États-Unis, remet en cause les libertés individuelles au nom de la liberté d'expression.

L'auteur retrace l'histoire de ce conflit paradoxal des libertés en faisant appel à plusieurs disciplines : l'histoire des sciences, les sciences politiques, le droit et les sciences de la communication.

RACONTE-MOI INTERNET

Pascal Minguet - Ed. Lotus/Maisonneuve et Larose - 1998.

Les élèves arrivant en 6^{ème} devront savoir lire, écrire, compter et utiliser la messagerie électronique. Chargée d'accompagner les démarches du gouvernement en vue de connecter l'ensemble des établissements scolaires au réseau Internet à l'horizon 2000, la société Lotus a décidé de créer un ouvrage à destination des élèves âgés de 8 à 12 ans.

« Raconte-moi Internet » est rédigé dans un langage accessible et privilégie les usages par rapport à la technique. Les enfants vont ainsi partir à la découverte du réseau Internet, du courrier électronique et des différents services susceptibles de les guider au cours de leur scolarité.

Étayé de conseils pratiques et d'adresses Internet de sites pédagogiques, « Raconte-moi Internet » s'inscrit dans la suite logique des démarches didactiques entreprises pour la démocratisation et l'accès aux nouvelles technologies.

Les enseignants disposent quant à eux d'un livret pédagogique, contenant des exercices interactifs visant à illustrer le courrier électronique, à référencer un site et à partager leurs expériences avec d'autres enseignants.

UTILISATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES NOUVELLES DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Éd. C.R.D.P. de Champagne-Ardenne - 47 rue Simon - 51100 Reims - 1998 - 100 FF.

Les programmes de sciences économiques et sociales précisent : « la pratique des sources documentaires présentant la réalité économique et sociale constitue la base des activités des élèves... Cette pratique reposera notamment sur des recherches personnelles ou de groupe au CDI, à partir de la presse et autres média... ».

L'informatisation des CDI et l'accès aux banques de données en ligne et sur cédéroms multiplient les informations à la disposition des élèves.

Cette brochure présente les travaux menés par des documentaliste et des professeurs de sciences économiques et sociales pour former les lycéens à utiliser les technologies nouvelles dans des recherches documentaires, en sciences économiques et sociales.

MÉDIADOC

Dossier : compétences en information-documentaire - référentiel - Ed. FADBEN - 25 rue Claude Tillier - 75012 Paris - 50 FF.

Face à une masse d'information croissante et fluctuante, à la multiplicité des supports et des modes d'accès à l'information il est nécessaire de développer chez tous les élèves une culture de l'information. Afin de s'appuyer sur des compétences documentaires clairement explicitées et pour un travail en collaboration avec les enseignants de disciplines, la FADBEN a élaboré un référentiel publié dans sa collection « les dossiers de Médiadoc ».

Ce référentiel de compétences en information-documentaire est un outil indispensable pour tous ceux, enseignants et documentalistes, qui veulent :

- analyser leurs pratiques de formation à la maîtrise de l'information
- préciser les compétences attendues des élèves en matière d'information-documentation
- formaliser un dialogue sur l'interdisciplinarité
- établir une progression sur une classe ou sur un cycle.